



Eric Pierront/AFP

Oxfam, ou l'art du mensonge en économie

En reprochant, dans un rapport récent, aux entreprises du CAC 40 de trop privilégier les actionnaires au détriment des salariés, l'ONG a fait le buzz. Fondé sur des données économiques fantaisistes, son raisonnement ne résiste cependant pas à l'analyse.

LA
CHRONIQUE
de Jean
Peyrelevade



La culture économique n'est pas le point fort de notre pays. Un événement récent en a fourni une nouvelle illustration. L'ONG Oxfam, dont l'objectif annoncé est de lutter contre les injustices et la pauvreté, a condamné dans un rapport récent le fait que, depuis 2009, sur 100 euros de bénéfice, les entreprises du CAC 40 en ont en moyenne réservé 67,40 comme dividende aux actionnaires et seulement 5,30 sous forme de prime aux salariés. Les actionnaires seraient donc les rois et les salariés les grands perdants du partage des richesses créées dans les entreprises.

Les médias ont largement repris l'information, lui donnant ainsi une sorte de portée officielle. Les critiques se sont multipliées, mais en étant elles-mêmes souvent affectées par le positionnement idéologique de leurs auteurs et avec une complexité de détails qui suffit à les rendre à peu près incompréhensibles pour le lecteur ou l'auditeur moyens. C'est ainsi qu'une affirmation aux fondements plus que fragiles se trouve légitimée par l'obscurité même du débat qu'elle provoque.

Dans de telles situations, il faut revenir à des concepts simples que chacun puisse comprendre. L'étude d'Oxfam est mensongère dans ses conclusions, sous trois angles principaux.

Le premier facteur à prendre en compte est celui de la répartition géographique des activités des sociétés du CAC 40. Le dépouillement laborieux des rapports annuels conduit à penser que les trois quarts de leur chiffre d'affaires se font à l'étranger. On ne connaît pas la répartition correspondante des profits (ce qu'Oxfam admet, mais sans plus s'en émouvoir), mais on a maintes raisons de penser que la rentabilité des opérations purement françaises est sans doute inférieure à celle obtenue à l'extérieur des frontières. Si tel est bien le cas, l'hypothèse suivant laquelle

les trois quarts des profits des sociétés du CAC 40 sont de source étrangère est plutôt conservatrice. Dès lors, comme le mode de rémunération des salariés par « intéressement et participation » est propre à la France (notre pays est, à ma connaissance, le seul au monde où la participation, calculée à partir du bénéfice fiscal par une formule unique, est obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés), les 5,30 % de reversement des bénéfices aux salariés devraient être rapportés non au profit mondial des sociétés du CAC 40, mais à leur seul profit hexagonal. D'où un chiffre de « profit-sharing », intéressement compris, de l'ordre de 25 %, qui, sous réserve d'un inventaire plus précis, semble conforme en ordre de grandeur à ce que l'on sait des usages français. Les salariés hors de France sont rémunérés suivant des systèmes juridiques nationaux différents, avec des primes ou des bonus le plus souvent inclus dans les salaires, ce dont il est difficile de faire reproche aux dirigeants français.

Oxfam réinvente le concept de valeur ajoutée, de façon parfaitement fantaisiste.

La deuxième remarque est que les sociétés du CAC 40 ont des actionnaires qui sont pour environ la moitié des non-résidents, dont l'influence collective sur la détermination du taux de distribution est certainement importante. On peut le déplorer. On peut aussi s'en féliciter en notant que si 75 % des profits proviennent de l'étranger où ne repartiraient que 50 % des dividendes, la collectivité française, tous acteurs confondus (entreprises, actionnaires, salariés et Trésor public), profiterait directement de l'activité internationale des sociétés du CAC 40, qui serait en outre génératrice d'un flux net positif en termes de balance de paiements.

De ce double point de vue, je rejoins cependant une observation du rapport. Pendant des années, j'ai essayé d'expliquer au sein de l'Afep, lorsque j'en étais membre, que les sociétés du CAC 40 auraient intérêt à distinguer dans leur

communication les données concernant la France (chiffre d'affaires, nombre de salariés, bénéfices, impôts payés) de celles relatives au reste du monde (voire à détailler ces dernières par grande région d'activité). Elles se sont toujours refusées à le faire, pour des raisons à mes yeux incompréhensibles. Ainsi ne peuvent-elles démontrer, chiffres en main, à quel point elles sont utiles à notre économie. Où l'opacité maintenue se retourne contre les intérêts de ses partisans !

Le troisième élément, très surprenant, est qu'Oxfam réinvente le concept de valeur ajoutée, de façon parfaitement fantaisiste. Pour l'ONG, les salaires sont une charge de fonctionnement, au même titre que l'achat de matières premières. La richesse créée par l'entreprise est le seul bénéfice, une fois tous les coûts payés. Rappelons les données élémentaires : la valeur ajoutée est, par définition, la différence entre la production et les achats externes. Représentant bien la richesse créée à l'intérieur de l'entreprise, elle est répartie entre salaires, d'une part, impôts de production au profit de l'Etat, d'autre part, et enfin marge brute. La répartition de la valeur ajoutée entre salaires et marge brute est en France assez stable sur le long terme et beaucoup plus favorable aux salariés et à l'Etat qu'elle ne l'est partout ailleurs en Europe et dans le monde développé. Cette marge brute permet à son tour de payer l'impôt sur les sociétés (merci, devrait dire l'Etat une seconde fois), les intérêts des emprunts et finance, à travers les amortissements, la majeure partie de l'effort d'investissement.

Le bénéfice net, qui est une sorte de solde ultime, alimente la rémunération des actionnaires qui n'ont jusque-là rien reçu et permet, le cas échéant, de compléter celle des salariés ainsi que le financement des investissements. Mettre les trois catégories de bénéficiaires, par principe, sur un plan d'égalité de droits, après que l'Etat a prélevé son dû sans aucune discussion le concernant, est une ânerie économique.

Moralité : opacité et incompétence sont les meilleurs aliments de l'idéologie la plus sonore.

Jean Peyrelevade est économiste.